

DÉLIBÉRATION N° 2023/D695

FINANCES



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Affiché le 05/07/2023

ID : 022-200043677-20230621-D695-DE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur Le Président procède à la lecture des résultats du compte de gestion présentés ci-dessous :

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

41000 - SYNDMC Kerval CENTRE ARMOR

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-979 747,83		179 145,51		-800 602,32
Fonctionnement	7 423,80		380 204,04		387 627,84
TOTAL I	-972 324,03		559 349,55		-412 974,48
II - Budgets des services à caractère administratif 41100-ALGUES VERTES SYNDMC Kerval					
Investissement	-5 528,47		9 016,76		3 488,29
Fonctionnement	41 476,77		-36 398,96		5 077,81
Sous-Total	35 948,30		-27 382,20		8 566,10
TOTAL II	35 948,30		-27 382,20		8 566,10
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-936 375,73		531 967,35		-404 408,38

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- ➡ **APPROUVE** le compte de gestion 2022 dont les montants figurent ci-joint ;
- ➡ **CERTIFIE** que ces montants sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative de l'ordonnateur.

POUR EXTRAIT CONFORME

A PLOUFRAGAN, le 21 juin 2023

Le Président



Rémy MOULIN

COMITÉ SYNDICAL N°4/2023**LE 21 JUIN 2023****Convocation du 14 juin 2023**

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt-trois le vingt et un juin à dix-sept heures les membres du comité syndical de Kerval Centre ARMOR, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales :
Mr Rémy MOULIN

	PRÉSENTS AU VOTE	VOTANTS
Membres titulaires	22	22
Membres suppléants	6	6
	28	28

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mr Philippe HERCOUET

MEMBRES TITULAIRES			MEMBRES SUPPLÉANTS	
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANT
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	LE BIHAN	Jean-Pierre	*	
	DABOUDET	Gérard		
	BERTHO	Laurent		
	PRESSE	Philippe	*	
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	*	
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric		BURLOT David
	HERCOUET	Philippe	*	
	MILLORIT	Anne-Gaud	*	
	ALLAIN	Jérémy		
	BERTRAND	Denis	*	
	GOUEZIN	Alain	*	
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel		
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy		JOURDEN Jean
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal		CROGUENNEC Bernard
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland		
	LAPORTE	Pascal	*	
	STIEFVATER	Thierry	*	
	LE BUHAN	Didier	*	
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		PINEL Maryse
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves		GAREL Rémy
	POILBOUT	Corentin		
	LE GUERN	François		
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMERATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	